



N° 58 Mars - Juin 2005

Editorial

« Ben si, monsieur, la buse, elle tourne pour endormir ses proies ! Vous ne savez pas ça ? »
Je revois encore le regard surpris de cet élève... et aussi sa détermination quand j'ai tenté de démentir ses propos : ça ne pouvait qu'être vrai puisqu'il l'avait appris de son grand-père, amoureux de la nature... et donc chasseur. (ou chasseur et donc amoureux de la nature...)*
Je repense également à cette autre élève qui, l'année dernière, m'expliquait dans un exposé comment le héron attirait les poissons autour de lui, grâce à un liquide secrété par ses pattes...

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de voir encore de nos jours des cormorans pendus à des arbustes ou des piquets dans les étangs ainsi que des chouettes clouées à des portes de grange !

En effet, la Nature reste très souvent mal connue. Nous ne devons donc pas négliger cet aspect du naturalisme que représente le partage de nos connaissances, surtout auprès du grand public. Ainsi, nous pourrions peut-être, en tout cas je l'espère de tout cœur, stopper une bonne fois pour toutes ces croyances d'un autre temps qui font tant de mal à la Nature !

* Je ne sais pas vraiment dans quelle sens va cette logique puisque j'ai du mal à la comprendre...

Nicolas COCHARD

Sommaire

P1 : Editorial

P2 : Le devenir de l'éolien - Section photo - Montier-en-Der - La réforme des parcs nationaux

P3 : Lesvos - Procès

P4 : Livres - Natura 2000 vallée de l'Aisne

P5 : Sorties - La crème des obs

P6 : La crème des obs

Le devenir de l'éolien

Dans les précédents articles sur l'éolien, j'expliquais le déroulement d'une étude d'impact et les effets possibles des éoliennes sur l'avifaune.

Entre temps, un projet de loi d'orientation sur l'énergie a été soumis à l'Assemblée nationale. Il proposait de fixer un plancher de 20 mégawatts à tout nouveau projet s'il voulait bénéficier du rachat par EDF de l'électricité produite. Il faut rappeler que jusqu'alors, le seuil était fixé à 12 mégawatts. Cet article remettait en cause la majorité des projets ardennais.

La filière du vent et certaines communautés de communes se sont manifestées contre cette disposition et elle fut refusée le 4 mai par le Sénat. Donc à ce jour, l'ère de l'éolien se poursuit dans les Ardennes.

L'association travaille cette année sur 2 dossiers éoliens et un ou deux autres devraient nous être proposés d'ici la fin de l'année.

Ces études se déroulent sur une année complète pour couvrir les 4 phases du cycle des oiseaux, nidification, migration postnuptiale, hivernage et migration pré-nuptiale. De nombreuses investigations et des recherches se poursuivent pour découvrir l'impact réel des éoliennes sur l'avifaune. L'aide des bénévoles sur ces dossiers est et restera la bienvenue.

Ludivine

La section photo

Pour tous les amateurs de photos nature, l'association a créé depuis quelques mois une section photo. Le but est de partager cette passion et, dans un premier temps, de monter ensemble une exposition sur la faune des Ardennes, laquelle est déjà attendue :

- à Nocturnia pour le mois d'août,
- au Festival international de la photo animalière à Montier-en-Der, sur le stand du ReNARD, mais pour seulement une vingtaine de photos.

Ceux qui sont intéressés et pas encore inscrits dans le groupe photo devront se faire connaître auprès de Ludivine.

Montier-en-Der

Le festival de Montier-en-Der aura lieu du jeudi 17 au dimanche 20 Novembre 2005. Le ReNARD aura la chance d'y tenir un stand cette année. Ce festival est l'occasion de faire connaître notre association et nos actions à un plus large public et, à travers les photos, la faune des Ardennes.

Nous aurons besoin de bénévoles pour nous aider à tenir le stand durant ces quatre jours. N'hésitez pas à nous contacter.

Réforme des parcs nationaux

Le ministre de l'Écologie a présenté le 25 mai dernier, devant le Conseil des Ministres, son projet de loi portant sur la réforme des parcs nationaux et créant les parcs naturels marins. Ce projet vise clairement à associer les collectivités locales à la politique des parcs. Ce qui se traduirait par la création d'une zone autour de l'espace protégé (ancienne zone centrale), délimitée par les limites des communes adhérant au projet. Le périmètre global du parc national serait donc délimité par les communes et non plus par l'État. Sur ce territoire, géré par un établissement public dont le conseil d'administration serait essentiellement composé d'élus locaux, un plan de préservation et d'aménagement viserait plus à organiser les activités humaines qu'à les interdire. Le projet, axé sur le développement et l'implication des collectivités, ne donne que de grandes lignes directrices, renvoyant pour de nombreux points (fonctionnement de l'établissement public chargé de la gestion du parc, modalités de gestion) à un décret d'application dont la teneur n'est pas connue... Ce qui ne fait que rajouter aux interrogations des associations qui souhaitent avant tout que cette réforme

conforte ce statut fort de protection des espaces naturels et en améliore le fonctionnement, notamment en donnant une finalité sociale et écologique à la zone d'adhésion. Suite au remaniement ministériel, l'examen du projet de loi, prévu du 14 au 16 juin, a été repoussé à une date inconnue à ce jour. FNE continuera de s'investir pleinement sur ce dossier en coordonnant le travail associatif au sein d'un comité inter-réseaux regroupant notamment Mountain Wilderness, le Club Alpin Français, le Comité Français pour l'UI CN, etc... (source : actu FNE 114)

Lesvos

Depuis le temps que certains nous parlaient de Lesvos, nous avons enfin réussi à nous faire une idée personnelle de cette île grecque située au large de la Turquie. Quelques espèces d'oiseaux ne sont présentes, en Europe, que sur cette île. C'est le cas d'une Sittelle, la "Krüper", ainsi que du Bruant cendré. La Turquie étant sur un axe de migration important, il est normal de rencontrer à Lesvos nombre d'oiseaux en transit.

En une semaine, nous avons observé 122 espèces et il n'est évidemment pas question de les énumérer toutes ici. Nous retiendrons cependant 4 Pies-grièches, l'écorcheur, la tête rousse, la poitrine rose et la masquée. Parmi les rapaces, la Buse féroce, plus élégante que notre variable, et le Faucon kobez, de passage à cette époque de l'année. Lesvos est riche en bruants car, outre le cendré déjà cité, il a été possible d'admirer, parfois à quelques mètres, le superbe mélanocéphale mais aussi le zizi, le cendrillard et le proyer qui est, après le Pinson des arbres et le Cochevis huppé, l'un des oiseaux les plus communs de l'île. Les fauvettes sont aussi bien représentées avec la passerinette, l'orphée, la Rüppel et l'épervière. La tête noire n'a été observée qu'une seule fois. Les traquets ne sont pas en reste, l'oreillard est presque partout et il nous a été possible de voir aussi l'isabelle et le motteux.

Pour des raisons financières nous avons préféré visiter Lesvos début mai mais cette période est déjà un peu tardive et pour voir un maximum de migrants, avril est conseillé.

Le coût du voyage (en mai) s'élève à environ 500 € pour le vol et la demi-pension. Il faut y ajouter la location d'une voiture (à louer sur place) : 150 € la semaine et une "greek salad" le midi à 3,50 €.

Merci à Titou et à Jean pour leurs conseils.

Procès

Une personne de Givet est passée en jugement pour détention d'espèces protégées naturalisées. Cet amoureux de la nature possédait un écureuil, deux hermines, un épervier, une effraie et, cerise sur le gâteau, un Grand-duc. Un Grand-duc avait disparu de la boucle de Givet et c'est certainement ce qui a provoqué une enquête. Toujours est-il que le hibou détenu chez cette personne a été naturalisé avant sa disparition et le prévenu n'avait donc rien à voir avec cette affaire. Elle a néanmoins été condamnée à 2 000 € d'amende et à verser aux 3 associations qui se sont portées parties civiles (LPO CA, ASPAS et ReNard) près de 1 000 € ; elle a également été condamnée à publier, à ses frais, la décision du tribunal dans les journaux L'Union et l'Ardennais. La peine peut paraître lourde mais le débat s'est focalisé sur le Grand-duc qui est inscrit sur les listes rouges aux niveaux régional, national et mondial et figure sur toutes les annexes (Berne, Washington et directive Oiseaux). Selon lui, il ne faisait rien de répréhensible puisque ces animaux avaient été trouvés morts et étaient donc "perdus pour la nature". Si la loi est stricte, c'est bien pour éviter des dérives car il suffirait de tirer ou de piéger un animal et de faire croire qu'il a été trouvé sur le bord d'une route pour éviter des poursuites. Choquée par cette décision, cette personne a fait appel.

Petite annonce : A vendre, paire de jumelles Leica 10-42 BA. Etat neuf, 1 000 € à débattre. Contacter Monique JANRAY au 03-24-35-62-48

Livres

Voici quelques exemples de livres que l'association peut obtenir. Les prix indiqués sont les prix catalogue. L'association bénéficie d'une remise de 10 %.

Pensez à contacter Ludivine pour les commandes.

Titre	Auteurs	Editeur	Prix
Guide de la forêt	DREYER E.	Delachaux et Niestlé	24 €
Guide de la faune et de la flore des lacs et des étangs d'Europe	MULHAUSER B. & MONNIER G.	Delachaux et Niestlé	38 €
Les petits animaux des jardins et des maisons	OLSEN L. & SUNESEN J.	Delachaux et Niestlé	26 €
Les petits animaux des bois et forêts	OLSEN L., SUNESEN J., PEDERSEN B.	Delachaux et Niestlé	24 €
Guide des traces d'animaux	BANG P. & DAHLSTRØM P.	Delachaux et Niestlé	30€
Les Chauves-souris, maîtresses de la nuit	LEMAIRE M. & ARTHUR L.	Delachaux et Niestlé	26 €
Guide des Chauves-souris d'Europe	SCHÖBER W. & GRIMMBERGER E.	Delachaux et Niestlé	20 €
Dictionnaire ornithologique	DUQUET M.	Delachaux et Niestlé	24 €
Le Guide ornitho	GRANT P.J., MULLARNEY K., SVENSSON L. & ZETTERSTOM D.	Delachaux et Niestlé	28 €
Les Oiseaux et la forêt	HAGUENAUER CH.	Delachaux et Niestlé	28 €
Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient	LEFRANC N.	Delachaux et Niestlé	30 €
La Chevêche d'Athéna, les sentiers du naturaliste	GENOT J.-C. & LECOMTE P.	Delachaux et Niestlé	
Guide herpéto	MATZ N. & OVENDEN D.	Delachaux et Niestlé	29 €
Guide des amphibiens d'Europe, Les guides du naturaliste	NOLLERT A.	Delachaux et Niestlé	38 €
Guide des sauterelles, Grillons et Criquets d'Europe Occidentale	BELLMAN H. & LUQUET G.	Delachaux et Niestlé	36 €
Guide des libellules d'Europe et d'Afrique du Nord	AGUILAR J., PRECHAC R. & DOMMANGET J.	Delachaux et Niestlé	36 €
Guide des papillons d'Europe et d'Afrique du Nord	TOLMANT. & LEWINGTON R.	Delachaux et Niestlé	34 €

Natura 2000 - Vallée de l'Aisne (l'avancement)

Comme vous l'avez peut-être lu dans une précédente Info'vette, nous effectuons une étude de l'avifaune de la vallée de l'Aisne (de Brécy à Semuy et de Givry à Thugny) pour le document d'objectif (DOCOB), sous la houlette de la Chambre d'Agriculture. Un gros travail est en train de se terminer avec un comptage, le plus exhaustif possible, de la population nicheuse de Pie-grièche écorcheur. Nous arrivons maintenant à plus de 100 sites sur lesquels elle est présente (mâles ou couples cantonnés).

Pour les oiseaux cantonnés au niveau du lit mineur (rivière), trois journées ont été consacrées à une prospection en canoë. Nous avons ainsi pu dénombrer 9 sites sur lesquels le Petit gravelot était présent, 11 Martins-pêcheurs, 39 Chevaliers culblancs et 664 trous d'Hirondelle de rivage (une colonie en comptait 120).

Une prospection nocturne principalement destinée à localiser les Râles des genêts a été organisée. Le résultat s'inscrit dans la continuité des années précédentes et il est à redouter sa proche disparition car un seul oiseau était chanteur ce soir là.

Les espèces inscrites en annexe I de la directive Oiseaux doivent être recherchées (Martin-pêcheur, Pie-grièche écorcheur, Râle des genêts, Pics noir et mar, milans...) mais il serait dommage de passer autant de temps sur le terrain sans noter les espèces que nous considérons comme patrimoniales (Tarier des prés, Locustelle tachetée, Rousserolle verderolle...). Alain et son ouïe (plus très) fine ont malgré tout pu repérer la présence d'un oiseau qui n'avait plus été entendu

depuis près de 20 ans dans les Ardennes : la Bouscarle de Cetti. Autre surprise de taille, un oiseau pourtant inscrit en annexe I de la directive Oiseaux mais non répertorié dans les listes des oiseaux à prospecter : la Grue cendrée. Un adulte a été vu par nos amis du Conservatoire à Olizy et le lendemain, par nous à Falaise.

Merci à tous ceux qui se sont investis ou s'investiront (l'étude n'est pas terminée).

Les sorties

6/08 : Nuit de la chauve-souris à l'étang de Bairon. RDV digue principale à 20h00

19/08 : Nuit de la chauve-souris bis repetita, cette fois à Vendresse. RDV 20h00 à la mairie

7/09 : Les criquets, grillons et sauterelles de la réserve de Givet (CPNCA). RDV 14h00 à l'office du tourisme de Givet

17/09 : Même chose dans la vallée de l'Aisne. RDV 14h00 à la mairie d'Amagne.

La crème des obs

Grèbe à cou noir : maximum de 7 à Saint-Germainmont le 29/05 (LPO CA)

Héron pourpré : 1 à Lumes le 8/04 (VCo)

Grande aigrette : Termes : 1 du 31/03 au 30/04; 2 le 15/04, Autry : 1 les 28/03 et 9/04; 3 le 1/04, Lançon : 5 en avril (JPB)

Butor étoilé : 1 trouvé mort à Donchery le 09/03 (BUL)

Cigogne noire : 3 nids connus dans les Ardennes avec 1 x 4 et 2 x 3 pulli (MD et al), 2 à La Berlière (Stonne) le 28/05 (JCh)

Tadorne de Belon : 112 à Saint-Germainmont le 20/03 (LPO CA)

Bernaches du Canada : 5 observations dont 10 à Poix-Terron le 17/02 et 11 à Thilay le 05/05 et 4 nichées de 3 + 5 +3 +4 poussins à Fumay (PBU, ASA)

Oie cendrée : 7 à Terron le 27/03 (LG)

Ouette d'Egypte : 1 le 12/04, 2 les 13 et 14/04; 3 les 15 et 16/04 à Termes (JPB)

Canard chipeau : 5 le 30/03 à Challerange (JPB)

Canard souchet : 15 le 28/03, 3 le 30/03, 9 le 31/03, 8 le 2/04 à Termes (JPB)

Nette rousse : 1 couple à Mairy le 23/04 (ASA, MPA)

Balbusard pêcheur : 1 à Bairon le 19/04 (QD), 1 à Vrizy le 27/05 (ASA)

Buse pattue : 1 à Floing le 5/03 (QD)

Bondrée apivore : 3 à Charleville le 13/04 (LG)

Milan royal : 1 le 23/03 à Grandpré, 1 le 28/03 à Autry (JPB)

Milan noir : 4 à Murtin-Bogny le 15/04 (LG), 8 à Sommauthe le 23/04 (LG, JCo)

Busard des roseaux : 2 à Saulces-Champenoises le 19/03 (LG), 2 couples le 11/04 puis 1 couple les 18 et 22/04 avec comportement territorial du mâle (JPB)

Busard pâle : 1 à Saulces-Champenoises le 19/03 (LG)

Faucon pèlerin : 1 couple à Pauvres le 14/03 (LG)

Faucon émerillon : 1 à Attigny le 6/04 (LG)

Faucon kobez : 1 à Quatre-Champs le 08/05 (TFR)

Faucon hobereau : 1 à Mairy le 19/04 (MPA), 2 à Murtin-Bogny le 22/04 (LG)

Grue cendrée : 40 à Attigny le 3/03 (PDe), 16 à Charleville le 12/04 (MD)

Echasse blanche : 28 à Mairy le 03/05 ! (MPA, MBO)

Oedicnème criard : 1 à Mairy le 28/03 (MPA), 2 entre Pargny et Blanzly le 7/4 (PL)

Avocette : 1 à Mairy le 15/03 (MPA), 1 du 17 au 21/04 à Termes (JPB)

Petit gravelot : 1ers le 28/03 à Mairy (MPA) et le 9/04 à Termes (JPB)

Pluvier doré : 80 à Saulces-Champenoises le 19/3 (LG)

Bécasseau maubèche : isolé à Saint-Germainmont le 15/05 (LPO CA)

Bécasseau cocorli : 1 à Mairy le 08/05 (ASA)

Bécasseau de Temminck : 1 à Termes le 11/05 (JPB)

Courlis cendré : 1 couple cantonné le 11/04 à Challerange (JPB), groupe de 21 à Mairy le 21/05 (MPA)

Courlis corlieu : 1 à Mairy les 27/04 et 08/05 (ASA, MPA)

Chevalier gambette : 1 à Corny le 19/04 (PL)

Chevalier sylvain : 2 les 29 et 30/04 à Termes (JPB)

Chevaliers aboyeurs : 30 à Saint-Germainmont le 01/05 (LPO CA), 18 à Mairy le 27/04 (MPA)

Combattant varié : 4 les 9, 10, 11/04; 1 les 15, 17, 18/04 à Termes (JPB)

Sterne pierregarin : 1ère aux Ayvelles le 30/03 (LG)

Coucou : 1er le 5/04 à Cornay (JPB)

Martinet noir : 1ers à Corny le 19/04 (PL), 2 à Charleville-Mézières le 20/04 (QD)

Pic mar : minimum de 25 chanteurs notés sur 1 000 ha en Argonne (JPB)

Torcol : 1 à Rethel le 16/04 (MD), 1 chanteur le 21/04 à Sommerance (JPB), 1 à La Cassine le 28/05 (QD)

Alouette lulu : 1 à Raucourt (non nicheuse) le 29/04 (ASA)

Pigeon colombin : baguage par l'ONCFS de 10 poussins et 2 adultes sur 8 nids en Argonne (JPB)

Tourterelle des bois : 1ère le 18/04 à Châtel (JPB)

Huppe fasciée : 1 le 13/04 à Givry (LUP), 1 à Bar-les-Buzancy le 23/05 (JPB)

Hirondelle rustique : 1ère le 19/03 à Fléville (JPB)

Hirondelle de rivage : 1ère le 30/03 à Termes (JPB)

Hirondelle de fenêtre : 1ère à Coulommès le 5/04 (LG)

Pipit spioncelle : 5 le 26/03, 1 le 31/03 à Termes (JPB), 40 à Saint-Germainmont le 3/04 (LPO CA)

Pipit des arbres : 1ers le 28/03 à Aiglemont (ASA) et le 30/03 à Challerange (JPB)

Bergeronnette printanière (type) : 1ère le 26/03 à Termes (JPB)

Gorgebleue : 1 à Bairon le 27/03 (QD), 1 le 30/03 à Challerange (JPB), 2 à Attigny le 2/04 (LG)

Rossignol philomèle : 1er le 11/04 à Harricourt (JPB)

Rougequeue noir : 1er chant le 18/03 à Fléville (JPB), 1ers juv volants à Coulommès le 14/05 (LG)

Tarier des prés : 1ers les 4 et 23/04 à Mairy (ASA, MPA), le 29/04 à Termes (JPB)

Tarier pâtre : 1er le 3/03 à Remonville (JPB)

Merle à plastron : 1 à Evigny le 5/04 (DG), 1 à Liart le 10/04 (MD)

Grive musicienne : 1er chant le 13/03 à Apremont (JPB)

Grive litorne : 1 femelle couvant le 20/04 à Fléville (JPB)

Bouscarle de Cetti : mâle chanteur à Vrizy les 27/05 et 09/06 (ASA)

Fauvette tête noire : 1ère à Raucourt le 26/03 (LG)

Fauvette des jardins : 1ère le 16/04 à Termes (JPB)

Fauvette grisette : 1ère le 11/04 à Challerange (JPB)

Fauvette babillarde : 1ère le 12/04 à Condé les Autry (JPB)

Locustelle tachetée : 1ères le 4/04 à Mairy (MPA) et le 11/04 à Challerange (JPB)

Locustelle luscinioides : 1 à Saint-Germainmont le 24/04 (LPO CA)

Phragmite des joncs : 3 à Bairon le 27/03 (QD), 1 le 11/04 à Challerange (JPB)

Rousserolle effarvate : 7 chanteurs sur 500m à Fléville le 4/05 (JPB)

Hypolaïs polyglotte : 1er le 28/04 à Apremont (JPB)

Pouillot fitis : 1er le 25/03 à Châtel (JPB)

Pouillot siffleur : 1er le 24/04 à Apremont (JPB)

Grimpereau indéterminé : 3 chanteurs au chant mixte contactés en Argonne, le chant comporte autant de notes des deux sp...détermination impossible de visu

Invasion de **Jaseurs boréaux** : pour ne citer que les principaux groupes : 70 à Floing le 03/03, 7 à Fleigneux le 14/03, 60 à Haybes le 17/03, 50 à Grandpré le 16/04

Loriot : 1er le 28/04 à Apremont (JPB)

Pie-grièche écorcheur : 1ère le 10/05 à Fléville (JPB)

Pie-grièche à tête rousse : 1 à Mairy le 8/05 (ASA)

Serin cini : 1 à Liart le 17/03 (LG)

Bec-croisé : 2 à Les Hautes-Rivières le 19/03, 9 à Pouru-aux-Bois le 20/03, 1 juv. à Gué-d'Hossus le 29/05